BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

.....

Avis n°16-17210 publié le 04/02/2016

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur http://www.boamp.fr/avis/detail/16-17210/officiel

Avis de marché

Département(s) de publication : **60**
Annonce No **16-17210**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* SAGEBA.
Correspondant : letot Christophe, 1 sente de l'école mairie de morienval 60127 Morienvaltél. : 03-44-88-49-48courriel : technicien.automne@orange.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.boamp.fr/demat/consultation/CONS-16-17210 .

Objet du marché : **étude et Maitrise d'oeuvre pour la restauration de cours d'eau : reméandrage de l'automne**.

Caractéristiques principales :
tranche ferme :
-Phase 1 : Diagnostic des cours d'eau (Dia)
-Phase 2 : Proposition de deux scénario de restauration des cours d'eau (Avp)
-Phase 3 : Élaboration d'un scénario de restauration (Pro)
-Phase 4 : Rédaction des documents règlementaires (mc)

Tranche conditionnelle : Maitrise d'oeuvre des travaux (act, det et Aor)
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 mars 2016, à 16 heures.
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : une visite de site est obligatoire pour les candidats. Cette visite se déroulera le 3 mars 2016 à 14h à la mairie de Morienval.
Le montant prévisionnel du présent marché est fixé à 55 000 euros (T.T.C.) par le maitre d'ouvrage.
Le SAGEBA se réserve le droit de négocier avec les candidats sélectionnés selon les critères qu'il a défini avant attribution du marché.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Les documents de la consultation sont disponibles sur la plate-forme de dématérialisation du BOAMP.
Les documents de la consultation et les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du SAGEBA 1 sente de l'école 60127 Morienval.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
SAGEBA 1 sente de l'école Mairie de Morienval 60127 Morienval.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 février 2016.